

FICHE PRATIQUE N°9 : ACHATS RESPONSABLES

OBJECTIFS

Aujourd'hui, il est admis que les principaux impacts sociaux et environnementaux se situent en amont de la chaîne de valeur, notamment dès l'étape des approvisionnements et choix de ressources en tous genres.

D'où l'importance de la notion d'achat responsable, qui **caractérise un achat de biens ou de services minimisant les impacts environnementaux et sociétaux.**

Au-delà de l'engagement propre à chaque entreprise, ces démarches relèvent d'une stratégie à impact positif de plus long terme : mitigation des risques, diminution des coûts, et renforcement de l'image de l'entreprise.

MÉTHODOLOGIES

Il s'agit d'intégrer des critères relatifs aux dimensions environnementales, sociales et sociétales en complément des habituels critères de prix, robustesse des produits/qualité des services, délais de livraison, etc...

Les achats responsables aident les entreprises à être éco-responsables en agissant sur trois volets :

- **environnemental** (réduction de l'empreinte carbone, circularité) ;
- **social** (respect des droits humains, protection des consommateurs) ;
- **économique** (commerce équitable, rapport qualité-prix).

La logique d'achat bascule alors du principe du « moins disant » à celui du « mieux disant ».

ÉTAPES

1. FAIRE UN BILAN DE VOS PRATIQUES D'ACHATS

- **Identifier vos risques et leviers d'amélioration** sur vos produits et services et leur chaîne de valeur
- **Sensibiliser vos acheteurs & collaborateurs en interne**
- **Définir votre politique d'achats responsables** et la décliner de manière opérationnelle avec des objectifs clairs et réalisables

Exemples d'outils privilégiés :



- Analyse du portefeuille
- Cartographie des risques

2. CHALLENGER VOS PRATIQUES ET VOS PRESTATAIRES / FOURNISSEURS

Voici quelques exemples d'actions à entreprendre, sur le court et moyen terme :

- **Demander et analyser les démarches environnementales** et notamment d'éco-conception, ainsi que les démarches sociales et sociétales de vos fournisseurs/prestataires
- **Mettre en place une charte d'achats responsables** / des questionnaires RSE
- **Intégrer des critères sociaux et environnementaux** dans vos consultations / appels d'offres
- **Auditer les pratiques**, si possible, avec la réalisation d'audits sur site.
- **Identifier des indicateurs clés** et de reporting ciblés, pour mesurer l'impact de vos avancées et ajuster si besoin votre politique d'achats responsables.

Bon à savoir ! L'ADEME et BpiFrance proposent des dispositifs d'aide au financement de l'ACV (Analyse de Cycle de Vie).

3. COMMUNIQUER SUR VOTRE DÉMARCHE

Il est important de communiquer régulièrement sur votre démarche d'achats responsables auprès de vos parties prenantes. Cette communication contribuera à renforcer la confiance de vos clients et partenaires, et à booster votre marque employeur. En valorisant la démarche vertueuse de vos prestataires / fournisseurs, elle permettra aussi de créer un lien sincère et transparent.

Au-delà des démarches initialement volontaristes, les critères d'achats responsables rentrent progressivement dans un cadre de conformité avec l'augmentation des réglementations en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

- Au niveau International : les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail garantissant un « plancher » social dans le monde du travail
- Au niveau européen : la CS3D : La proposition de directive sur le devoir de vigilance en matière de durabilité (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) promeut un comportement durable et responsable des entreprises sur les chaînes de valeur mondiales
- La loi française sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre du 27 mars 2017 (loi n°2017-399) La loi vise les entreprises employant, en leur sein ou dans leurs filiales, au moins 5 000 salariés en France ou au moins 10 000 salariés dans le monde
- Des obligations spécifiques encadrent également les achats publics via le Code de la commande publique

POUR ALLER PLUS LOIN

- Plan national pour des achats durables : [PNAD-PAGEAPAGE-SCREEN\(3\).pdf](#) (ecologie.gouv.fr)
- Dossier ACHAT DURABLE de BpiFrance
- Décrypter les Labels des produits sourcés : www.ademe.fr/labels-environnementaux
- Plateforme RAPIDD : pour les acheteurs publics (Ministère de la transition écologique et solidaire)
- Labelliser sa démarche : [Vademecum_SPASER_RFAR.pdf](#) (economie.gouv.fr)

